



A l'attention des présidents des
clubs de handball d'Auvergne Rhône
Alpes
Copie Comités

Montbonnot, le 3 avril 2020

Réf : SEC_ANS_2020.DOCX

Vos correspondants :

E HARENT / P SOUPIROT - Tél. 06.22.33.25.76

Objet : Campagne subvention ANS 2020

Madame, Monsieur,

La campagne ANS 2020 va débiter pour la seconde année dans des dispositions qui vous sont désormais plus familières.

Pour rappel en 2019, dans un calendrier très contraint et un dispositif nouveau, ce sont pourtant 42 dossiers issus de 33 clubs et 11 comités qui ont été financés. Sur une enveloppe de 165 804 €, 86 354€ (52%) ont bénéficié aux clubs, 41 451€ (25%) aux comités et 38 000€ (23%) pour la Ligue Aura.

Nous avons reçu notification, par la FFHANDBALL, de l'enveloppe fédérale ANS 2020. Celle-ci s'élève à 165 804 € soit une reconduction à l'euro près de l'enveloppe 2019. Par ailleurs, une somme de 15 339€ a été ajoutée à cette enveloppe, par l'agence, à destination exclusive des projets de clubs.

Au total pour 2020, c'est une enveloppe consolidée de **181 143€** que le Comité de pilotage territorial ANS de la Ligue Auvergne Rhône Alpes de handball (Copil ANS Aura) dispose pour financer les différentes actions déposées par les clubs, les comités et la ligue dans le cadre de la note d'orientations ANS PSF, en respectant les principes suivants :

- **50% à minima** de l'enveloppe initiale devront être consacrés au soutien des actions des clubs
- **100% de l'enveloppe supplémentaire** devront venir compléter le soutien aux actions des clubs

Au plan pratique, les coordonnées des personnes référentes ANS de la Ligue Auvergne Rhône Alpes de handball auprès de laquelle vous pourrez trouver appui pour vous accompagner dans la constitution de votre dossier sont les suivantes :

- Dispositif ANS classique campagne 2020
→ Eliane HARENT, 5100000.eharent@ffhandball.net
- Dispositif ANS Emploi (hors apprentissage) campagne 2020
→ Valérie CORDURI-DAVIET, v.corduri-daviet@ffhandball.net
- Dispositif ANS Emploi Apprentissage (seul) campagne 2020
→ Philippe SOUPIROT, 5100000.psoupirot@ffhandball.net

Il est rappelé que vous ne pourrez déposer qu'un dossier unique, dans le Dispositif ANS classique campagne 2020, comportant au maximum 3 actions.

LIGUE AUVERGNE RHÔNE ALPES HANDBALL

5100000@ffhandball.net – www.aura-handball.fr

N° SIREN : 314 247 032 - Code NAF 9312 Z

Organisme de formation enregistré sous le n°82 38 04103 38

Siège Social

430 rue Aristide Bergès – ZAC Pré Millet
38330 MONTBONNOT ST MARTIN

T. +33 (0)4 76 33 63 63 - F. +33 (0)4 76 33 63 66
N° SIRET 314 247 032 00027

Établissement de Bron

34 rue du 35ème régiment d'aviation
Parc du Chêne - 69500 BRON

T. +33 (0)4 72 73 18 14 - F. +33 (0)4 72 71 87 82
SIRET 314 247 032 00035

Établissement de Clermont-Ferrand

64 Rue des Courtiaux
63000 CLERMONT-FERRAND

T. +33 (0)4 73 26 26 63 - F. +33 (0)4 73 26 15
SIRET 314 247 032 00043

Aussi, nous rappelons que le COPIL ANS Aura va récupérer les comptes rendus des actions financées auprès des 33 clubs qui ont bénéficié d'une subvention sur 2019. Il va sans dire que leur dossier de subvention 2020 sera étudié si et seulement si ces comptes rendus sont déposés.

Par ailleurs, s'agissant du volet « Aide à l'Emploi et l'Apprentissage » de l'ANS, nous vous informons que le Copil ANS Aura sera engagé dans un partenariat plus étroit avec les DRJSCS en matière de création, de consolidation d'emploi et d'aide à l'apprentissage. Ainsi, sur la base d'orientations propres au Handball, le Copil ANS Aura exercera auprès des DRJSCS une mission de conseil, d'expertise et sera saisi pour avis pour toute demande de création, de consolidation d'emploi et d'aide à l'apprentissage.

Enfin, vous trouverez sur le site Internet de la Ligue Auvergne Rhône Alpes de handball, <http://aura-handball.fr/>, l'ensemble des éléments vous permettant de mettre en œuvre, dès aujourd'hui, et dans les meilleures conditions, nous l'espérons, cette campagne ANS 2020.

Laissez-nous, donc, dans le contexte sanitaire que vit actuellement notre pays, vous souhaiter bon courage, et vous assurer du plein soutien de la Ligue dans la mise en œuvre de ce dispositif et les difficultés que pourriez être amené à rencontrer.

Eliane HARENT
Responsable du dossier ANS du territoire de la Ligue
Auvergne Rhône Alpes de handball

Alain RIPERT
Président de la Ligue Auvergne Rhône Alpes de handball

